

MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

LE GUIDE

POUR LA GESTION DES DÉCHETS



ÉDITO



Stéphanie Vallée

Vice-présidente en charge de la Collecte et de la Valorisation des déchets

Organiser une manifestation, c'est créer un moment de fête, de partage et de rencontres. Sur le territoire de Tulle aggro, ces événements font vivre nos communes, nos associations et notre culture locale. **Mais ils génèrent aussi, souvent sans qu'on s'en rende compte, beaucoup de déchets.**

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus ignorer l'impact de nos habitudes sur l'environnement. Chaque geste compte, et les manifestations, qu'elles soient petites ou grandes, peuvent devenir des exemples concrets de respect de la planète. **Trier, réduire les déchets, éviter le gaspillage : ce sont des réflexes à adopter partout... y compris pendant les événements.**

À Tulle aggro, nous avons à cœur d'accompagner les organisateurs pour aller dans ce sens. Ce guide a été conçu pour vous aider, étape par étape, à mieux gérer les déchets produits lors de vos manifestations : quels équipements utiliser, comment organiser le tri, comment impliquer les bénévoles et le public... Des solutions simples, pratiques et efficaces vous sont proposées.

Du matériel adapté est également mis à disposition gratuitement par Tulle aggro pour vous aider à mettre en place un tri efficace. Ensemble, faisons en sorte que chaque événement devienne un moment festif et responsable.

Réduire les déchets sur les manifestations, c'est aussi montrer que le changement est possible, ici et maintenant, grâce à la mobilisation de chacun.

En agissant collectivement, nous protégeons notre territoire, nous maîtrisons les coûts liés au traitement des déchets, et nous montrons l'exemple aux générations futures.

Merci à vous pour votre engagement. C'est avec vous que le changement devient possible.

Comptant sur votre implication

SOMMAIRE

PAGE 4	PROCÉDURE DE DEMANDE DE MATÉRIEL
PAGES 6 - 7	MATÉRIEL MIS A DISPOSITION
PAGES 8 - 9	ORGANISER LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE ÉVÈNEMENT
PAGE 10	LES DÉCHETS NON COLLECTÉS
PAGE 11	QUELQUES IDÉES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

PROCÉDURE DE DEMANDE DE MATÉRIEL

Le service de prêt de matériel pour les manifestations grand public fait peau neuve !

La procédure de demande évolue et nous vous proposons du nouveau matériel en complément des traditionnels bacs roulants. Désormais, vous bénéficiez également d'un accompagnement pour la gestion de vos déchets sur votre évènement.

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE FORMULÉES 1 MOIS AVANT LA DATE DE L'ÉVÈNEMENT.

En 5 étapes !

1. Vous remplissez le formulaire disponible sur la page **MES DÉMARCHES** de tulle aggro ou [ici](#).

2. À réception du formulaire, un agent du Service Collecte et Valorisation des Déchets vous contacte pour valider avec vous la nature de la prestation (matériel, emplacements ou collecte).

3. La convention est établie par le service pour officialiser la demande.
Elle est à renvoyer signée.

4. Suivant les demandes, l'animatrice prévention et tri des déchets intervient pour informer et sensibiliser le personnel et les bénévoles en amont de l'évènement.

5. Le matériel est mis à disposition et retiré aux dates fixées.



MATÉRIEL MIS A DISPOSITION

En plus des bacs roulants, nous proposons désormais des collecteurs bi-flux ainsi que des oriflammes. Le matériel est déposé et retiré par le Service Collecte et Valorisation des Déchets.

IMPORTANT : Nous attirons votre attention sur le fait que Tulle agglo ne propose que des solutions pour la collecte des déchets issus des emballages et des ordures ménagères. Concernant les autres déchets, veuillez vous référer à la page 10.

DÉTAIL DU MATÉRIEL

BACS ROULANTS (ordures ménagères et emballages)

Les traditionnels bacs roulants ordures ménagères et emballages sont disponibles en différentes dimensions (770 L ou 1 000 L).



COLLECTEUR BI-FLUX (ordures ménagères et emballages) NOUVEAU MATÉRIEL

Ce matériel peut être utilisé :

- En complément de bacs roulants comme points relais sur de grands espaces ou des sites difficiles d'accès aux bacs roulants
- En tant que seuls points de collecte sur une manifestation grand public avec évacuation en point d'apport volontaire.

Informations complémentaires :

- Des sacs de lestage vous sont également prêtés.



- Les collecteurs nécessitent des sacs de 110 litres (noirs pour les ordures ménagères et translucides pour les emballages – **sacs non fournis**).

Les sacs devant être vidés régulièrement, ce matériel nécessite un suivi de la part de l'équipe organisatrice tout au long de l'évènement.

ORIFLAMMES « POINT TRI » NOUVEAU MATÉRIEL

Les oriflammes peuvent être installées à proximité des bacs roulants afin de les rendre visibles de loin, ou bien en complément des collecteurs bi-flux.

Informations complémentaires :

Les oriflammes disposent d'un mât télescopique culminant à 3 m de hauteur, d'une voile de 1,80 m ainsi que d'un pied de lestage.



La proposition de ce nouveau matériel intervient en prévision de la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative).

Les collecteurs bi-flux permettent de faciliter le geste de tri, tout en vérifiant la qualité tout au long de l'évènement. En effet, dans le nouveau schéma, une facturation sera effectuée à l'organisateur en fonction de la qualité du tri.

COLLECTE DU MATÉRIEL

Le matériel sera collecté à la date fixée lors de la signature de la convention. Pour les évènements prévus sur une longue durée, la collecte se fera aux heures habituelles des tournées.

ORGANISER LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE ÉVÈNEMENT

OÙ INSTALLER LES POUBELLES ?

- Points buvette et restauration
- Entrée et sortie de l'évènement

RAPPEL : Si vous empruntez des collecteurs bi-flux, pensez à informer votre équipe de l'importance d'assurer le suivi et le changement des sacs au fur et à mesure. Vous pouvez nommer un référent responsable de la gestion des déchets sur l'évènement.

CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS DE MANIFESTATIONS

EMBALLAGES :

- **Plastique** : bouteilles, gobelets, assiettes, films cellophane, sacs plastique, films de protection, emballages souples, barquettes polystyrène
- **Métal** : canettes et boîtes de conserve
- **Carton fin** : gobelets, assiettes, briques alimentaires



ORDURES MÉNAGÈRES :

Mégot, serviettes en papier, nappes en papier, mouchoirs, couverts en bois et en plastique.



ERREURS DE TRI :

Le polystyrène de calage, les cagettes en bois ou en plastique ainsi que les cartons bruns sont à évacuer en déchetterie.

ATTENTION : Le roulage de nappe avec les assiettes, gobelets et autres déchets en fin de manifestation est certes plus rapide, mais cela constitue une erreur de tri.

En effet, les déchets sont faits de différentes matières qui nécessitent d'être séparées, pour le bon fonctionnement des installations du centre de tri. En ce qui concerne les nappes en papier, celles-ci sont traitées pour résister à l'humidité, ce qui pose problème dans le processus de recyclage. Elles doivent donc être jetées aux ordures ménagères.

UN DOUTE SUR LE TRI ?

Retrouvez toutes les consignes de tri et les points d'apport volontaire sur l'appli «Guide du tri» de CITEO ou en scannant ce QR code :

<https://on-ne-lache-rien.citeo.com/#open-modal-guide-du-tri>



LES DÉCHETS NON COLLECTÉS

Certains déchets ne peuvent pas être collectés par Tulle aggro.

LE VERRE

À cause des risques de blessures, le verre est interdit sur les manifestations grand public. Par conséquent, Tulle aggro ne fournit pas de dispositifs de collecte pour ce type de déchets.

L'assurance de votre évènement peut ne pas intervenir si un accident impliquant du verre se produit.

LES MEGOTS

Quelques idées pour les collecter sur vos évènements :



Cendrier boîte de conserve
Marché de Noël - La Roche Canillac



Cendrier bambou
Monkey Vibes - Gros Chastang

Des cendriers de poche peuvent également être proposés pour les fumeurs.

QUELQUES IDÉES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

- Informer en amont les participants afin qu'ils viennent avec leurs gobelets, voire leur vaisselle. Le collectif R2D2 a créé un kit de logos « sors tes couverts » mis à disposition de tous les évènements français pour informer les participants.

Vous pouvez télécharger le kit [ici](#).

- Proposer de la vaisselle et des couverts lavables, et prévoir un point vaisselle pour les participants.

- Proposer l'eau du robinet. Elle est 100 fois moins chère que l'eau en bouteille ! *En moyenne 0,003€ le litre pour l'eau du robinet contre 0,3€ pour l'eau en bouteille.*

- Si vous n'avez pas de gobelets réutilisables, pensez à en demander à la commune qui accueille l'évènement si elle en possède. Autrement, plusieurs entreprises en proposent à la fabrication.

- Limiter les goodies. Ils sont souvent directement jetés à la poubelle ou finissent au fond d'un tiroir.

Pour aller plus loin : <https://www.zerowastefrance.org/publication/mon-evenement-zero-waste/>

L'AGGLO
CARRÉMENT
ENGAGÉE

NOUS CONTACTER

SERVICE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

05 55 20 93 10

TULLE'
agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION